

Les formes de l'évaluation

ÉVALUATION CRITÉRIÉE :

- Objectifs ou performances cibles qui détermine, si l'élève est capable de passer à d'autres apprentissages.

ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE :

- Effectuée pendant l'apprentissage, elle informe l'enseignant et l'élève et afin d'adapter l'enseignement.

ÉVALUATION NORMATIVE :

- Exemple examen du baccalauréat. Évaluation par rapport à une norme, des performances d'un ensemble d'élèves, confrontés à la même situation problème.

ÉVALUATION SOMMATIVE :

- Évaluation qui permet de faire le bilan des acquis. Quand le professeur considère l'entraînement suffisant, l'élève montre qu'il a atteint l'objectif, sans droit à l'erreur. Cette évaluation se traduit par une note ou une reconnaissance des acquis

ÉVALUATION FORMATIVE :

- Évaluation qui permet de vérifier le niveau d'acquisition des élèves pendant ou après une séquence. C'est un outil de diagnostic des difficultés et des réussites.

ÉVALUATION IPSATIVE :

- Évaluation qui mesure l'écart entre les performances passées et celles en cours d'un même sujet. Le principe de rétroaction permet d'identifier une forme d'autoréférenciation.

ÉVALUATION RÉFLEXIVE :

- Évaluation dans laquelle le sujet intègre le point de vue d'autrui, sur son propre travail pour le modifier. C'est un moyen de démonstration, par lequel on va du général vers le particulier.

AUTOÉVALUATION:

- L'élève est acteur de son évaluation et développe son autonomie afin de favoriser des attitudes responsables.

ÉVALUATION PAR PROFIL:

- L'évaluation par profil permet d'identifier l'image, la forme de compétences, de connaissances et de culture qui reflète, tel un miroir, le niveau réel de l'élève.

CO-ÉVALUATION:

- L'évaluation est partagée et permet l'articulation entre l'autoévaluation de l'élève et l'évaluation réflexive afin de croiser les regards et objectiver ce qui est réellement appris.